

Barème des Honoraires de Vente

Prix de vente inférieur à 80 000 €	Forfait de 7 000 € TTC
Prix de vente compris entre 80 000 € à 119 000 €	Forfait de 8 000 € TTC
Prix de vente compris entre 120 000 € à 149 000 €	Forfait de 9 000 € TTC
Prix de vente compris entre 150 000 € à 199 000 €	Forfait de 10 000 € TTC
Prix de vente compris entre 200 000 € à 219 000 €	Forfait de 12 000 € TTC
Prix de vente compris entre 220 000 € à 249 000 €	Forfait de 13 000 € TTC
Prix de vente compris entre 250 000 € à 299 000 €	Forfait de 15 000 € TTC
Prix de vente compris entre 300 000 € à 349 000 €	Forfait de 17 000 € TTC
Prix de vente compris entre 350 000 € à 399 000 €	Forfait de 19 000 € TTC
Prix de vente compris entre 400 000 € à 449 000 €	Forfait de 22 000 € TTC
Prix de vente compris entre 450 000 € à 499 000 €	Forfait de 25 000 € TTC
Prix de vente égal ou supérieur à 500 000 €	5 % TTC du prix de vente

Nos honoraires sont à la charge du VENDEUR, sauf convention expresse entre les parties, et se calculent sur le prix de vente. Pour les biens professionnels dont la vente est assujettie à la TVA, nos honoraires se calculent sur le prix de vente HT.

Nos honoraires comprennent tous nos services depuis le mandat de vente jusqu'à la signature authentique.

Nos tranches d'honoraires ne sont pas cumulatives. Aucun honoraire ni aucun frais n'est dû avant la conclusion d'une vente.

Nos honoraires peuvent être renégociés à la baisse à la demande expresse des parties.

T.V.A. au taux actuel de 20 %.

Barème des Honoraires de Location

Pour les baux nus ou meublés soumis aux dispositions de la loi du 6 juillet 1989

Entremise et négociation

Charge bailleur exclusivement

1 % TTC du loyer annuel hors charges

Visites, constitution du dossier et rédaction du bail

Charge bailleur et locataire

8 € TTC / m² de surface habitable
en zone non tendue

Établissement de l'état des lieux d'entrée

Charge bailleur et locataire

3 € TTC / m² de surface habitable
en zone non tendue

Part locataire :

La part de votre locataire ne peut pas excéder les plafonds susvisés, et pour faciliter la mise en location de votre bien, nous plafonnons sa part à 1 mois de loyer hors charges.

Part bailleur :

Forfait minimum de 500 € HT (600€ TTC). Les honoraires d'agence sont déductibles des impôts. Nous accompagnons nos services de conseils fiscaux.

Aucun honoraire ni aucun frais n'est dû avant la conclusion d'une location.
T.V.A. au taux actuel de 20 %.

Autres services (hors formules susvisées)

Profitez d'une partie de nos services pour la dernière étape de votre transaction

Vous avez un bien à vendre ou à louer et vous avez déjà trouvé un Acheteur ou un Locataire, mais vous souhaitez sécuriser la transaction ? Vous êtes un Acquéreur, votre offre d'achat a été acceptée par le Vendeur, et vous souhaitez sécuriser la transaction ? Ces offres sont faites pour vous !

Avis de valeur présenté oralement selon les disponibilités de vos conseillers	Offert
Avis de valeur écrit Dans le cadre d'une succession, séparation, donation...	200 euros TTC
Avis de valeur locative écrit	200 euros TTC
Avis de valeur locative + Bilan fiscal	400 euros TTC
Location d'un local professionnel ou commercial (*) Visites, Rédaction du bail, État des Lieux d'entrée compris	2 mois de loyer hors charges + TVA

(*) Ces honoraires peuvent être partagés par moitié entre les parties ou à la charge exclusive d'une des deux parties.

Rédaction d'un compromis de vente (*) d'un bien en monopropriété, et accompagnement jusqu'à la signature de l'acte de vente	750 euros HT (900 € TTC)
Rédaction d'un compromis de vente (*) d'un bien en copropriété, et accompagnement jusqu'à la signature de l'acte de vente	950 euros HT (1140 € TTC)
Rédaction d'un bail d'habitation Hors État des lieux	350 euros TTC
Rédaction d'un bail professionnel ou commercial (*) Hors État des lieux	350 euros HT (420 € TTC)
Établissement d'un état des lieux d'entrée	50 euros HT (60 € TTC)

(*) Ces honoraires peuvent être partagés par moitié entre les parties ou à la charge exclusive d'une des deux parties.

Aucun honoraire ni aucun frais n'est dû avant la conclusion d'une location.
T.V.A. au taux actuel de 20 %.